

c'est là vraisemblablement ce qui fera le sujet de leur attention tout le tems qu'ils ont encore à rester à la Cour. Ainsi n'ayant rien d'intéressant à exposer des affaires générales, je me dispense aussi des conjectures que bien d'autres font à la faveur des firmats qui suspendent les progrès de Mars, & par conséquent les recits qui s'ensuivent, ces conjectures ne portans ordinairement sur rien. Je n'ai donc qu'à déduire ici ce qu'il y a de particulier & de public.

II. Sur des avis peu favorables que la Cour recevoit de Mr. de Lestang, qui est toujours à Petersbourg, elle a pris la résolution de ne plus songer à soutenir le Roi Stanislas qu'indirectement, & par voye de diversion, en attaquant l'Empereur par un nouvel endroit. C'est en portant les Polonois du parti opposé au Roi Auguste de faire une irruption en Silesie. Pour cet effet, l'Abbé Langlois actuellement à Königsberg, a ordre, par un Courier qu'on lui a dépêché, de n'épargner ni argent ni promesse. Mr. le Cardinal de Fleuri, ainsi qu'on l'apprend, n'a approuvé que malgré lui une telle résolution : Son Eminence soutenoit que les Polonois ne manqueroient pas de s'appercevoir que l'entreprise, pour être avantageuse à la France, ne conduisoit pas au but qu'ils se sont proposé. Le Garde des Sceaux prétendoit au contraire qu'ils n'y regarderoient pas de si près, & son sentiment doit l'avoir empotté. Voilà aparemment le dernier effort qu'on veut faire dans la conjoncture présente, pour se regler sur le succès qu'il pourra avoir.

III. Le Maréchal Duc de Noailles prêta le 9. Janvier entre les mains du Roi le serment de fidélité pour sa nouvelle Dignité, dont Mr. d'Angervilliers, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre, fit la lecture. Le Comte